



**SECTION
ILLE-ET-VILAINE**

SMLH 35 - BILAN DE L'ACTION « JEUNESSE, HONNEUR ET CITOYENNETÉ » - JHC ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Par GDI (2S) Thierry THOMAS du comité de Rennes

I. Généralités sur JHC 35

Fin 2023 et sur proposition du GDI (2S) Thierry THOMAS du comité de Rennes, le président de la SMLH 35 a donné son accord pour le lancement d'une nouvelle action intitulée « Jeunesse, Honneur et Citoyenneté » (JHC). Cette action répond aux attentes nationales de la SMLH de mener des actions en faveur de la jeunesse, notamment au titre de la transmission des valeurs. Cet objectif est partagé par l'éducation nationale qui, de son côté, dispense un enseignement moral et civique (EMC) pour développer l'esprit civique des jeunes. L'idée est donc d'apporter aux élèves des établissements scolaires, un témoignage extérieur de membres de la SMLH sur les valeurs de la République, de la citoyenneté et sur le devoir de mémoire.

L'offre de service de la SMLH 35 a ainsi été officialisée par un échange de courriers entre le président de la SMLH 35 et le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) d'Ille-et-Vilaine qui a donné son accord de principe et qui en a informé les établissements scolaires du département pour faciliter la prise de contact des volontaires de la SMLH.

II. Premier bilan de JHC 35

Un peu plus d'une dizaine de volontaires ont répondu à l'appel de leur président de comité début 2024. Malgré une année scolaire bien avancée, quelques-uns ont pu avoir des contacts utiles avec des écoles et des collèges mais la plupart ont été invités à reprendre attache après la rentrée 2024. Deux comités ont néanmoins été particulièrement actifs pendant la période de février-juin 2024 :

a. Comité de Rennes :

5 témoignages directs dans des classes du primaire, soit environ 100 élèves concernés ; 2 expositions sur le 80ème anniversaire du Débarquement dans 2 collèges, soit environ 800 élèves concernés ; 2 cérémonies patriotiques à Bréal-sous-Montfort et à Melesse en juin qui ont permis de mobiliser environ 100 enfants des écoles sur le thème du devoir de mémoire. Au total, environ 1000 jeunes ont pu ainsi être sensibilisés sur ces notions de valeurs et de devoir de mémoire, en lien avec le monde enseignant, essentiellement en milieu rural autour de Rennes.

b. Comité de Saint-Malo :

8 témoignages directs dans des classes du primaire dans la Manche, soit environ 160 élèves concernés avec une présentation des événements de la seconde guerre mondiale et une sensibilisation sur la question des valeurs ; 2 cérémonies dont une lors du Mémorial Day au cimetière américain de St-James en lien avec le Débarquement de juin 1944. Au total environ 1500 enfants des communes environnantes ont été sensibilisés sur le thème du devoir de mémoire.

III. Perspectives pour l'année scolaire 2024-2025

De nouveaux volontaires sont attendus pour participer à « Jeunesse, Honneur et Citoyenneté ». Le GDI (2S) Thierry THOMAS tient à leur disposition toute la documentation utile pour leur permettre de prendre attache avec le ou les établissements scolaires de leur choix, d'expliquer la démarche et son fondement et aussi pour les aider à préparer leur intervention en leur donnant des indications utiles.

Cette action JHC n'est possible que si un contact préalable avec le chef d'établissement puis avec les enseignants est formalisé, afin de bien caler la teneur de l'intervention et ses modalités. Le contact avec les enfants se fera naturellement : il suffit de se présenter, de raconter ses expériences professionnelles, de montrer sa ou ses décorations et d'expliquer pourquoi on les a obtenues. Les questions abordées tourneront alors autour des qualités en lien avec le métier présenté et les valeurs qui s'y rattachent comme le dévouement, le sens du devoir, l'honnêteté, le respect d'autrui, le courage, le goût du travail, etc.

Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que l'année 2025 sera propice à l'évocation du devoir de mémoire avec les commémorations du 80ème anniversaire de la Victoire de 1945 et les manifestations prévues à proximité des Bornes de la Liberté auxquelles les enfants peuvent être associés.